

## L'influence des convictions sur la gestion de patrimoine

*Regards pluridisciplinaires*

Gérer son patrimoine consiste à arbitrer des choix en vue de la réalisation d'objectifs variés. Toute stratégie patrimoniale poursuit donc une ou plusieurs finalités. Les besoins exprimés par les particuliers ne traduisent pas que des préoccupations strictement individualistes. De la charité aux investissements dans la finance verte, les questions sociétales qu'ils soumettent aujourd'hui à leurs conseillers mettent à jour le rôle joué depuis toujours par les convictions dans l'exercice de leurs choix.

De l'ordre de l'intime, quelle influence les convictions ont-elles sur la gestion de patrimoine ? Peuvent-elles se concrétiser par une modification profonde des pratiques patrimoniales ? Font-elles émerger de nouvelles techniques et normes juridiques ? Ébranlent-elles les logiques fiscales ? Bouleversent-elles la finance et l'allocation des ressources dans l'économie ?

Alors que la fonction de l'entreprise évolue sous l'égide de la RSE et de la loi Pacte, alors que la Cour des comptes invite à mieux encadrer le dispositif du mécénat, alors que le financement devient tantôt participatif tantôt durable, les convictions sont amenées à faire évoluer la gestion de patrimoine.

L'étude des opérations patrimoniales et des investissements de conviction permet de révéler tant leurs forces que leurs faiblesses et confirme leur influence.

Parmi les préoccupations les plus couramment exprimées, il en a été retenu trois particulièrement d'actualité : la contribution à l'innovation entrepreneuriale, la sauvegarde des biens communs et le soutien aux évolutions sociales et environnementales. Face aux menaces qui pèsent tant dans les rapports privés que dans la société, la gestion de patrimoine « de convictions » montre une formidable résistance et fait preuve de son efficacité. L'éthique et la responsabilité de la démarche se dessinent en filigrane et constituent à la fois la justification de son opportunité et la source de sa force.

Les enseignants-chercheurs de différentes disciplines et praticiens ayant contribué à cet ouvrage ont ainsi pu mettre en lumière la réalité et la pertinence du sujet qui, non content de bouleverser la gestion de patrimoine, fait évoluer nos systèmes législatifs et économiques.

Cet ouvrage est publié avec le soutien de l'Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire François-Rabelais (EA 7496).

*Actes du colloque organisé le 13 mars 2020 par le Master Droit du patrimoine de la Faculté de droit, d'économie et de sciences sociales de l'Université de Tours*



Diffusion Lextenso/LGDJ



Prix : 27 € TTC  
ISBN 978-2-37032-321-7

Sous la direction scientifique de  
Fabienne LABELLE

# L'influence des convictions sur la gestion de patrimoine

## *Regards pluridisciplinaires*



Institut Francophone  
pour la Justice et la Démocratie